Auto-formation : Comprendre le monde de l'entreprise

Crédit : *Joëlle Bonenfant*
Jean Lacroix

Notion : Le financement de l'entreprise

L'entreprise a des besoins de diverses natures qu'elle doit financer avec des ressources ayant plusieurs origines.

1. Les besoins de financement.

Ils apparaissent aux différents stades de l'activité de l'entreprise :

- au départ, lors de sa création, pour investir dans ses premiers équipements.
- au cours de son existence, pour assurer :

  - son **activité journalière**, son fonctionnement par un **financement à court terme** car l'entreprise doit pallier notamment au décalage entre le paiement des consommations intermédiaires et la vente des produits fabriqués.
  L'entreprise peut avoir des déficits de trésorerie et être obligée de se procurer rapidement des capitaux pour une courte période.
  - son **expansion** par un **financement à moyen et à long terme**.

Une entreprise doit donc financer son exploitation et ses investissements.

2. Les sources de financement.

Pour financer ses investissements, l'entreprise peut faire appel à deux sources :

- ses **capitaux propres**.
- des **capitaux extérieurs**.

3. Les capitaux propres.

Ils sont constitués par :

- le **capital social** apporté par les associés, qui peut être augmenté par l'émission de nouvelles actions : c'est l'augmentation de capital.

- l'**autofinancement**, qui est l'utilisation des bénéfices épargnés par l'entreprise pour remplacer ou réparer son matériel.

4. Les capitaux externes.

L'entreprise a besoin de faire appel à des ressources externes qui sont de plusieurs ordres :

- les **ressources** à **moyen** ou **long terme** avec notamment :

- l'**appel à l'épargne publique** : certaines grosses sociétés peuvent faire appel à l'épargne des agents en émettant en bourse d'autres **actions** que celles émises au départ.

- les **subventions** : ce sont des aides de l'Etat qui ne donnent pas lieu à remboursements.

- les **emprunts bancaires**.

- les **emprunts obligataires** : certaines entreprises peuvent émettre un emprunt en bourse. Les prêteurs versent les sommes en échange de titres de créance appelés **obligations**. Ces titres sont la plupart du temps à long terme.

- le **crédit-bail** ou **leasing** qui consiste à louer une immobilisation pendant une période à une société financière. L'entreprise ne supporte donc pas les coûts d'investissement et, à la fin du contrat, elle peut soit renouveler le bail soit racheter le matériel.

➢ **Les ressources à court terme** qui sont :

- les **crédits de trésorerie** accordés par les banques qui sont des avances servant à aider l'entreprise qui a dépassé ses possibilités de trésorerie, à faire face à ses échéances.

Plusieurs possibilités s'offrent à l'entreprise :

- le **crédit bancaire à court terme**,
- les **facilités de caisse** ou **découverts** autorisés par les banques,
- l'**escompte des effets de commerce** (**traites, billets à ordre...)**, c'est-à-dire, obtenir rapidement des banques (moyennant commissions et intérêts) des sommes que des clients doivent lui payer plus tard.

- les **crédits fournisseurs** grâce aux délais de paiement de 30 à 90 jours.

- l'**affacturage** qui consiste à faire appel à un organisme financier spécialisé qui se charge du financement et de recouvrement des créances auprès des clients en échange d'**agios**. Les **sociétés d'affacturage** gèrent alors l'ensemble (ou du moins une partie importante) de leurs créances : l'entreprise remet les effets de commerce à la société d'affacturage qui en verse immédiatement le montant à l'entreprise, elle se charge ensuite du recouvrement et, à la différence du simple escompte d'effets de commerce, assume les risques de non-paiement.

Le choix des moyens de financement et notamment l'appel aux capitaux extérieurs n'est pas vraiment libre mais est déterminé par la **solvabilité** de l'entreprise et la **rentabilité** de ses opérations.